

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.*

## **BCE présente ses résultats du T4 2023 et pour l'ensemble de l'exercice, et annonce ses cibles financières pour 2024 et une hausse de 3,1 % du dividende annuel à 3,99 \$ par action**

- Réalisation de tous les objectifs de l'orientation financière pour 2023
- Croissance du BAIIA ajusté<sup>1</sup> consolidé de 5,3 % au T4 qui a donné lieu à une augmentation de 1,9 point de pourcentage de la marge du BAIIA ajusté<sup>2</sup> à 39,7 % — meilleur résultat trimestriel depuis le T1 2022
- Bénéfice net de 435 millions \$ au T4, en baisse de 23,3 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 382 millions \$, ou 0,42 \$ par action ordinaire, en baisse de 27,7 %; augmentation de 5,7 % du bénéfice net ajusté<sup>1</sup>, à 691 millions \$, générant un BPA ajusté<sup>1</sup> de 0,76 \$, en hausse de 7,0 %
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en hausse de 15,4 % au T4 qui se sont établis à 2 373 millions \$; augmentation des flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> de 913 millions \$ au T4, qui se sont chiffrés à 1 289 millions \$ en raison de la baisse des dépenses d'investissement, du calendrier de paiement des impôts et de la croissance du fonds de roulement
- Total de 170 831 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés<sup>3</sup> au T4, ce qui a entraîné une croissance de 3,9 % des produits tirés des services sans fil et de 0,4 % du RMU combiné<sup>4</sup>
- 55 591 activations nettes d'abonnés des services Internet de détail<sup>3</sup> au T4 — soit le deuxième meilleur T4 en près de 20 ans — qui ont contribué à la croissance de 5,4 % des produits tirés des services Internet résidentiels
- Hausse de 14,7 % du BAIIA ajusté de Bell Média au T4 attribuable à la baisse des coûts d'exploitation, y compris aux initiatives de restructuration les produits totaux ayant diminué de 7,5 % en raison des conditions difficiles sur le marché publicitaire; produits liés au contenu numérique<sup>5</sup> en hausse de 27 %, les plateformes numériques et la technologie publicitaire ayant généré une solide croissance
- Annonce d'une réduction prévue d'au moins 500 millions \$ des dépenses d'investissement en 2024 et d'une réduction de l'expansion du réseau de fibre optique en raison de politiques fédérales et de décisions du CRTC qui découragent les investissements
- Mise en œuvre de la plus grande initiative de restructuration de l'effectif en près de 30 ans, en supprimant environ 4 800 postes, soit 9 % de l'ensemble des employés de BCE en 2024, et en réalisant des économies en cours d'année de 150 à 200 millions \$; 250 millions \$ sur une base annualisée.

MONTRÉAL, le 8 février 2024 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2023 ainsi que son orientation financière pour 2024, et a annoncé une hausse de 3,1 %, ou 0,12 \$ par action, du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE, qui passe à 3,99 \$, ainsi qu'une initiative de restructuration de l'effectif, la plus importante en près de 30 ans, éliminant environ

4 800 postes, dont 750 employés contractuels, ce qui représente 9 % de la main-d'œuvre de BCE.

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué pour un complément d'information sur ces mesures.

<sup>2</sup> La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

<sup>3</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur les unités d'abonnement (ou clients).

<sup>4</sup> À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

<sup>5</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

« L'équipe Bell a fait preuve d'une grande rigueur dans son exécution et a su réduire les coûts ce trimestre, ce qui a permis à Bell d'obtenir de solides résultats au T4 et tout au long de 2023 », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Nous continuons d'observer que les clients préfèrent la fibre, ce qui a contribué à maintenir un nombre élevé d'activations nettes annuelles d'abonnés aux services Internet par fibre et à la croissance de 7,1 % des produits tirés des services Internet résidentiels en 2023. La clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de Bell a augmenté de 3,4 % en 2023 par rapport à 2022. Je suis très heureux de la diminution de notre part des plaintes dans le secteur pour une huitième année d'affilée selon le rapport annuel 2022-23 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST).

À la fin de 2023, nos résultats démontraient l'importance cruciale d'équilibrer les priorités à court et à long terme afin de répondre aux besoins de notre clientèle et de nos actionnaires. Plus tôt cette année, nous avons pris les mesures nécessaires pour réduire les coûts et les aligner sur le potentiel de revenus de chaque secteur d'activité. De même, nous avons commencé à mettre en place les bases de notre transformation pour passer d'une entreprise de télécommunications traditionnelle à un chef de file des services technologiques et des médias numériques, en effectuant des investissements clés pour accélérer cette transformation.

Bien que nous continuions à exécuter avec grande rigueur dans un marché compétitif, nous devons prendre des mesures supplémentaires devant les décisions de plus en plus défavorables du gouvernement fédéral et des organismes de réglementation, le déclin des activités traditionnelles et le contexte macroéconomique caractérisé par des taux d'intérêt élevés et une inflation soutenue. Comme nos activités sont entravées par des décisions réglementaires qui découragent les investissements, nous ralentissons le rythme de l'expansion de notre réseau et plafonnons les vitesses de la fibre. Nous avons l'intention de réduire les dépenses d'investissement de plus de 1 milliard \$ au cours des deux prochains exercices, et la réduction par rapport à l'exercice précédent se chiffrera à au moins 500 millions \$ pour 2024 seulement. De plus, nous entreprenons une importante initiative de restructuration de l'effectif, la plus importante en près de 30 ans, en réduisant notre effectif d'environ 4 800 postes, soit 9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre de BCE. Je reconnais que cette décision est difficile pour les personnes touchées, et je remercie chacune d'entre elles pour leur contribution.

Les changements annoncés aujourd'hui ne sont pas faciles, mais ils sont nécessaires pour répondre à l'évolution des facteurs externes, accélérer notre transformation et assurer la santé et la longévité de Bell afin que nous puissions continuer de faire progresser notre raison d'être, soit transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. »

## PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

### Restructuration de l'effectif

Afin de se positionner pour assurer sa réussite future, [Bell prend des mesures](#) pour aplanir sa structure de coûts et aligner les coûts sur le potentiel de revenus de chacun de ses secteurs d'activité. Entre autres, elle entame la plus grande initiative de restructuration de l'effectif en près de 30 ans avec la suppression d'environ 4 800 postes, ce qui correspond à 9 % des membres du personnel de BCE en 2024 et permet des économies de 150 à 200 millions \$ par année; 250 millions \$ sur une base annualisée.

### Diminution des dépenses d'investissement et de l'expansion du réseau de fibre

Bell a annoncé son intention de [diminuer ses dépenses d'investissement](#) de plus de 1 milliard \$ en 2024 et en 2025, dont une réduction d'au moins 500 millions \$ en 2024, ce qui entraînera une réduction de l'expansion de son réseau de fibre en raison de politiques fédérales et de la décision du CRTC sur les tarifs des services de gros qui décourage les investissements dans le réseau. Bell plafonnera également les vitesses de la fibre optique à 3 gigabits par seconde. Au T4 2023, Bell a réduit ses investissements de 105 millions \$ de plus que prévu, conséquence directe de cette décision.

### Transformation des canaux

Bell a annoncé s'être associée avec Best Buy Canada pour l'exploitation de 165 magasins de produits électroniques grand public La Source, qui seront renommés [Best Buy Express](#). Bell sera le fournisseur exclusif de services de télécommunications et vendra des services sans fil et sur fil (dans la zone de couverture) de ses marques Bell, Virgin Plus et Lucky Mobile, et demeurera responsable de l'exploitation des magasins et de l'effectif. Best Buy sera responsable de l'approvisionnement en produits électroniques grand public et de l'assortiment, ainsi que de la marque, du marketing et du commerce électronique. Avec les forces de Best Buy en matière de pouvoir d'achat et de chaîne d'approvisionnement, Bell pourra mettre progressivement fin aux activités du siège social de La Source et à ses fonctions administratives et fermer 107 magasins La Source.

### Partenariats novateurs pour bien servir notre clientèle

Bell a annoncé avoir conclu un partenariat avec [SentinelOne](#), leader mondial de la sécurité des terminaux, afin de fournir des services complets de protection des données aux entreprises clientes de Bell. Il s'agit du premier partenariat de SentinelOne avec une grande entreprise de télécommunications au Canada. Bell a également entamé une collaboration avec [ServiceNow](#), une société de solutions de flux de travail numérique, afin d'ajouter les capacités de Service Bridge à la plateforme ServiceNow, tirant parti de la grande expertise de FX Innovation dans le secteur pour rehausser l'expérience de bout en bout de la clientèle de Bell au moyen de solutions personnalisées et de capacités d'automatisation. En collaboration avec Microsoft, Bell a élargi ses solutions de [travail hybride pour les entreprises canadiennes](#) avec le lancement de Operator Connect de Bell, qui permet de lier le réseau téléphonique de haute qualité de Bell à Microsoft Teams. Bell a aussi amorcé le déploiement de Microsoft 365 dans son propre environnement informatique. De plus, Bell a annoncé une collaboration avec l'institut [Mila](#) de Montréal pour étudier l'apprentissage profond et l'Intelligence artificielle (IA) et les appliquer aux systèmes de Bell afin d'améliorer le rendement de l'entreprise et l'expérience client et d'accélérer les innovations en IA grâce à l'infonuagique.

### **Promouvoir l'expérience client**

Selon le [rapport annuel 2022-2023](#) de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)<sup>6</sup>, Bell est demeurée le chef de file des fournisseurs nationaux de services de communications pour la réduction de la part du nombre de plaintes de consommateurs. Bell a réduit sa part du total des plaintes dans le secteur pour la 8<sup>e</sup> année d'affilée<sup>7</sup>, soit une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente. Les clients de [Bell Télé Fibe](#) dans les provinces de l'Atlantique peuvent maintenant profiter des capacités et des fonctions de prochaine génération, y compris l'accès au catalogue d'applications de Google Play, l'enregistreur infonuagique et la diffusion en continu simultanée illimitée avec l'application Télé Fibe. Le nombre de séances de réparation virtuelle en libre-service de l'[outil de réparation virtuelle](#) de Bell a atteint un million. Bell a amélioré l'outil grâce à de nouvelles fonctions, comme la vérification Wi-Fi pour aider la clientèle et simplifier le processus de réparation.

### **Leadership en matière de 5G et vitesses Internet les plus rapides**

Bell a récemment obtenu le plus grand [spectre 5G+](#) au pays lors des ventes aux enchères du spectre de la bande 3 500 et 3 800 MHz organisées par le gouvernement fédéral, en faisant l'acquisition de 939 licences de spectre de la bande de 3 800 MHz pour améliorer l'expérience numérique de la clientèle à l'échelle nationale. Le réseau sans fil 5G de Bell a été classé le plus rapide et le [meilleur réseau 5G](#) au Canada par Global Wireless Solutions pour la troisième année d'affilée<sup>8</sup>. Global Wireless Solutions a également confirmé que la technologie sans fil 5G+ de Bell sur le spectre de la bande de 3 500 MHz est la plus rapide et la meilleure au pays<sup>8</sup>. En outre, la connexion [pure fibre Internet et Wi-Fi](#) de Bell a été classée la plus rapide pour la deuxième fois de suite par Ookla dans son palmarès Speedtest Awards pour le T3 et le T4 2023<sup>9</sup> et Bell demeure le fournisseur de services Internet le plus primé au Canada<sup>10</sup>.

### **Offrir le contenu le plus captivant**

Bell Média a annoncé son intention de céder [45 de ses 103 stations de radio](#) à sept acheteurs, sous réserve de l'examen du CRTC et d'autres conditions de clôture. Nous avons l'intention de faire en sorte qu'une fois ces transactions conclues, les stations cédées continuent de faire partie de iHeartRadio Canada, contribuant ainsi à transformer les actifs radios de Bell Média en un secteur audio innovant. Afin d'atteindre un plus grand auditoire, Crave sera bientôt offert sur les [chaînes Prime Video d'Amazon au Canada](#). Le nombre d'heures de visionnement en 2023 n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire de Crave; d'un exercice à l'autre, la diffusion en continu sur Crave au T4 2023 a augmenté de 8 % et de 18 % au Québec. La part de marché de Bell Média dans les chaînes anglophones spécialisées de divertissement au Canada parmi les adultes de 25 à 54 ans a atteint un record, en hausse de 7 % par rapport à 2022. CTV Comedy est la première chaîne anglophone spécialisée de divertissement au Canada chez les adultes de 25 à 54 ans. La [110<sup>e</sup> Coupe Grey](#) a été l'un des plus grands événements télévisés de l'année au Canada pour RDS et TSN, ayant attiré en moyenne 3,7 millions de téléspectateurs. RDS et TSN ont également annoncé des ententes de droits de diffusion et de droits médiatiques pour la saison inaugurale de la [Ligue professionnelle de hockey féminin](#) ainsi que pour la [Copa América 2024 de la CONMEBOL](#). Bell Média a lancé sa plus récente campagne, [Streets-to-Screens](#), un programme multiplateforme qui s'appuie sur le programme exclusif de synchronisation publicitaire [De la radio à la route](#) de Bell Média, qui consiste à synchroniser les publicités des panneaux routiers numériques avec des publicités diffusées sur des stations de radio au moyen des données internes de Bell.

### **Journée Bell Cause pour la cause**

Bell Cause pour la cause a lancé sa campagne « [Créons de vrais changements](#) », qui invite les Canadiens et Canadiennes à poser des gestes concrets pour la santé mentale lors de la Journée Bell Cause pour la cause et tout au long de l'année, tout en mettant de l'avant les organismes de santé mentale partout au pays qui offrent du soutien et des services aux gens aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Dans le cadre de son engagement continu à contribuer à améliorer l'accès au soutien et aux services en santé mentale dans les collectivités de tout le Canada, Bell Cause pour la cause a annoncé 10 bénéficiaires du [Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#). Le [Fonds postsecondaire Bell Cause pour la cause](#) a versé 1 million \$ sous forme de dons à 11 collèges, universités et cégeps canadiens dans le but d'appuyer les initiatives en santé mentale, et le Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2024 accepte maintenant les demandes.

### **L'initiative Mieux pour tous de Bell**

Bell et les Raptors de Toronto ont fait équipe pour soutenir les nouveaux arrivants au Canada, par l'intermédiaire de [Prêts à rebondir de Bell](#), un nouveau programme qui souligne la contribution d'organismes communautaires favorisant l'accueil des nouveaux arrivants au Canada au moyen du basketball. Trois organismes seront sélectionnés et recevront des dons pouvant aller jusqu'à 100 000 \$, offerts en partenariat avec la fondation MLSE. BCE s'est classée au premier rang du palmarès des [100 entreprises les plus durables au monde de 2023 de Corporate Knights](#) en 2024<sup>11</sup>. Bell Solutions techniques a reçu un prix d'engagement exceptionnel pour l'équité en matière d'emploi dans le cadre des [Prix de réalisation pour l'équité en emploi de 2023](#) décernés par Emploi et Développement social Canada, un ministère du gouvernement du Canada<sup>12</sup>.

<sup>6</sup> Rapport annuel de 2022-2023 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision.

<sup>7</sup> Bell a réduit sa part des plaintes dans le secteur pour la 8<sup>e</sup> année d'affilée, selon les données des rapports annuels de 2015-2016 à 2022-2023 de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision.

<sup>8</sup> D'après le pointage d'un tiers (OneScore de Global Wireless Solutions) calculé en utilisant le réseau 5G sans fil de Bell et des tests 5G + au Canada par rapport à d'autres réseaux sans fil nationaux de mars à octobre 2023.

<sup>9</sup> Selon l'analyse, par Ookla, une société spécialisée dans les tests et les diagnostics de réseau, de données obtenues avec Speedtest Intelligence sur les résultats (agrégés à l'échelle nationale) de tests de vitesse avec connexion sans fil et fixe pour les T3 et T4 de 2023.

<sup>10</sup> Fournisseur le plus primé selon l'analyse concurrentielle de Bell. Bell a entre autres reçu les reconnaissances suivantes : Speedtest Awards d'Ookla pour les T3 et T4 de 2023, meilleur FSI au Canada en 2023 par PCMag pour la vitesse, les prix, la zone de couverture et la satisfaction de la clientèle parmi les principaux FSI et les FSI canadiens comparés du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 27 juin 2023 et le fournisseur de services Internet le plus digne de confiance en 2023 et en 2024 selon BrandSpark. BrandSpark est une société de recherche et de services-conseils. Les gagnants ont été sélectionnés en fonction des résultats d'un sondage national réalisé auprès de 15 878 acheteurs canadiens qui ont répondu spontanément et sans aide lorsqu'on leur a demandé quelles marques leur inspiraient le plus confiance et pourquoi, dans les catégories de services qu'ils avaient récemment achetés.

<sup>11</sup> Selon le classement mondial de Corporate Knights Inc. publié le 17 janvier 2024. Dans le palmarès 2024 des 100 entreprises les plus durables au monde, BCE s'est classée au 51<sup>e</sup> rang dans l'ensemble et au premier rang dans son secteur. Le classement est fondé sur une évaluation de plus de 6 000 sociétés ouvertes dont le chiffre d'affaires dépasse 1 milliard \$ US. Toutes les sociétés sont notées en fonction de paramètres applicables par rapport à leurs pairs, 50 % de la pondération étant attribuée aux produits d'exploitation durables et à l'investissement durable.

<sup>12</sup> Emploi et Développement social Canada a reconnu Bell Solutions techniques pour sa formation sur la diversité et l'inclusion et la création d'un nouvel outil servant à prolonger les grandes échelles lourdes. Cet outil a permis d'éliminer une barrière à l'emploi concernant une exigence particulière pour devenir technicien.

## RÉSULTATS DE BCE

### Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2023	T4 2022	% de variation	2023	2022	% de variation
<b>BCE</b>						
Produits d'exploitation	6 473	6 439	0,5 %	24 673	24 174	2,1 %
Bénéfice net	435	567	(23,3) %	2 327	2 926	(20,5) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	382	528	(27,7) %	2 076	2 716	(23,6) %
Bénéfice net ajusté	691	654	5,7 %	2 926	3 057	(4,3) %
BAIIA ajusté	2 567	2 437	5,3 %	10 417	10 199	2,1 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,42	0,58	(27,6) %	2,28	2,98	(23,5) %
BPA ajusté	0,76	0,71	7,0 %	3,21	3,35	(4,2) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 373	2 056	15,4 %	7 946	8 365	(5,0) %
Dépenses d'investissement	(1 029)	(1 638)	37,2 %	(4 581)	(5 133)	10,8 %
Flux de trésorerie disponibles	1 289	376	242,8 %	3 144	3 067	2,5 %

« Nous avons connu un solide trimestre pour clore 2023, et enregistré une augmentation de 5,3 % du BAIIA ajusté, qui a entraîné une hausse de 1,9 point de la marge, laquelle s'est établie à 39,7 %. Par rapport à l'exercice précédent, les produits tirés des services Internet résidentiels ont augmenté de 5,4 %, les produits tirés des services sans fil aux consommateurs, de 5,5 %, et les produits liés au contenu numérique, de 27 %, ce qui reflète l'exécution toujours ciblée de l'équipe Bell quant à nos priorités clés et sa rigueur en matière de gestion des coûts », a déclaré Curtis Millen, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« BCE, qui a atteint ses objectifs de l'orientation financière de 2023, demeure en bonne position, malgré le fait que le contexte macroéconomique soit de plus en plus difficile et que les politiques gouvernementales aient été défavorables au cours de la dernière année. Pour 2024, nous augmentons le dividende sur actions ordinaires de BCE de 3,1 %. L'année qui vient sera sous le signe de la transformation pour Bell, car nous chercherons à équilibrer la croissance et la performance financière, à nous adapter aux pressions externes et à générer des revenus au cours de notre transformation pour devenir un chef de file des services technologiques et des médias numériques. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,5 % au T4 par rapport au T4 2022 pour s'établir à 6 473 millions \$, en raison de produits d'exploitation tirés des produits de 1 125 millions \$, qui ont augmenté de 3,6 % grâce à la plus grande proportion des ventes des téléphones mobiles à valeur supérieure et aux rabais sur les appareils inférieurs à ceux de l'exercice précédent pendant les ventes du Vendredi fou et des fêtes de décembre.

Les produits tirés des services ont diminué de 0,1 % pour s'établir à 5 348 millions \$, la baisse d'un exercice à l'autre chez Bell Média ayant été en grande partie compensée par la croissance de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT). Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 2,1 % pour s'établir à 24 673 millions \$, les produits tirés des services et ceux tirés des produits ayant enregistré des hausses respectives de 0,9 % et de 9,4 % d'un exercice à l'autre.

- Pour le T4, le bénéfice net a diminué de 23,3 % pour s'établir à 435 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 382 millions \$, soit 0,42 \$ par action, en baisse de 27,7 % et de 27,6 %, respectivement. Les baisses d'un exercice à l'autre découlent de la hausse des autres charges qui incluaient une perte sans effet sur la trésorerie de 204 millions \$ sur la quote-part revenant à BCE d'une obligation de rachat à la juste valeur d'une participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises mises en équivalence, de la hausse de la charge d'intérêts, de la hausse de la dotation aux amortissements et de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation du BAIIA ajusté, la diminution des charges pour pertes de valeur, principalement liée aux licences de diffusion et aux actifs de télé de langue française de Bell Média, la hausse des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la baisse d'impôt sur le résultat. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le bénéfice net a diminué de 20,5 % pour s'établir à 2 327 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 2 076 millions \$, soit 2,28 \$ par action, en baisse de 23,6 % et de 23,5 %, respectivement.
- Le bénéfice net ajusté a diminué de 5,7 % au T4, pour se chiffrer à 691 millions \$, ce qui a entraîné une augmentation de 7,0 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,76 \$. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 4,3 % pour se chiffrer à 2 926 millions \$, ce qui a entraîné une diminution de 4,2 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 3,21 \$.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 5,3 % au T4 pour s'établir à 2 567 millions \$, reflétant la hausse de 4,8 % de Bell SCT et de 14,7 % de Bell Média. La marge du BAIIA ajusté consolidé de BCE a augmenté de 1,9 point de pourcentage pour s'établir à 39,7 %, par rapport à 37,8 % au T4 2022, en raison d'une rigueur accrue en matière d'offres promotionnelles, de l'effet des produits tirés des services à marge élevée de Bell SCT, de l'amélioration de 2,4 % d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation, essentiellement en raison de la diminution des coûts liés à la programmation de Bell Média, de la baisse des coûts liés aux tempêtes, ainsi que de l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité réalisés au sein des différents secteurs de la société. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,1 % pour s'établir à 10 417 millions \$, tandis que la marge du BAIIA ajusté de BCE est demeurée stable à 42,2 %, malgré l'augmentation de 2,0 % des coûts d'exploitation.
- Les dépenses d'investissement de BCE ont diminué de 37,2 %, pour se chiffrer à 1 029 millions \$, au T4, par rapport à 1 638 millions \$ au T4 de l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital<sup>13</sup> de 15,9 %, par rapport à 25,4 % au T4 2022. Cette diminution a ramené les dépenses d'investissement totales à 4 581 millions \$ pour 2023, en baisse par rapport à 5 133 millions \$ un an plus tôt, ce qui correspond à un ratio d'intensité du capital de 18,6 %, par rapport à 21,2 % en 2022. La baisse d'un exercice à l'autre s'explique par une diminution supplémentaire imprévue de 105 millions \$ au T4, qui découle directement de l'obligation imposée par le CRTC en novembre 2023 de fournir un accès de gros au réseau de fibre de Bell, ainsi que par la réduction prévue des dépenses d'investissement liées à nos réseaux 5G sans fil et pure fibre, conformément à nos cibles d'expansion plus modestes pour 2023 par rapport à 2022.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE au T4 se sont établis à 2 373 millions \$, en hausse de 15,4 % par rapport au T4 2022, ce qui reflète la diminution de l'impôt payé en trésorerie, principalement en raison du calendrier de paiement des impôts, la hausse des fonds provenant du fonds de roulement et l'augmentation du BAIIA ajusté, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des intérêts payés et la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres payés. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, malgré la hausse du BAIIA ajusté, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 7 946 millions \$, soit une baisse de 5,0 % par rapport à 2022, en raison principalement de la hausse des intérêts payés et de la diminution des fonds provenant du fonds de roulement.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 913 millions \$ au T4, ou 242,8 %, pour s'établir à 1 289 millions \$, comparativement à 376 millions \$ au T4 2022, en raison de la baisse des dépenses d'investissement et de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les flux de trésorerie disponibles de BCE ont augmenté de 2,5 % pour se chiffrer à 3 144 millions \$, en hausse par rapport à 3 067 millions \$ en 2022.

<sup>13</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

### Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT)

- Le total des produits d'exploitation de Bell SCT a augmenté de 1,7 % au T4 pour s'établir à 5 744 millions \$ et de 2,9 % pour se chiffrer à 21 926 millions \$ pour 2023, stimulé par l'augmentation des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 1,2 % au T4 pour s'établir à 4 619 millions \$, ce qui découle principalement de la croissance continue de la clientèle d'abonnés des services de téléphonie mobile et d'appareils connectés et des services Internet de détail, de la hausse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles, de l'augmentation des ventes de solutions d'affaires aux grandes entreprises clientes et de la contribution financière provenant des acquisitions effectuées au cours de l'exercice précédent, y compris Distributel et FX Innovation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les baisses continues liées aux services voix traditionnels, aux services de données et au service de télé par satellite, ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels par rapport au T4 2022. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les produits tirés des services ont augmenté de 1,8 % pour s'établir à 18 407 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits se sont établis à 1 125 millions \$ au T4, soit une hausse de 3,6 % attribuable à la plus grande proportion des ventes des téléphones mobiles à valeur supérieure et aux rabais sur les appareils inférieurs à ceux de l'exercice précédent pendant le Vendredi fou et la période des fêtes de décembre. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 9,4 % pour s'établir à 3 519 millions \$, en raison de la plus grande proportion des ventes des téléphones mobiles à valeur supérieure et de la hausse des ventes d'équipements de transmission de données de télécommunications aux grandes entreprises clientes, ce qui reflète la disponibilité accrue, comparativement aux perturbations importantes de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale en 2022.

- Le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 4,8 % au T4 pour s'établir à 2 419 millions \$, ce qui a permis de dégager une augmentation de 1,2 point de pourcentage de la marge, qui est passée de 40,9 % au T4 2022 à 42,1 %. Cette hausse est attribuable à la rigueur accrue en matière d'offres promotionnelles, surtout par rapport aux ventes du Vendredi fou en 2022, à l'effet de la hausse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre et à la réduction de 0,5 % des charges d'exploitation reflétant la baisse des coûts liés aux tempêtes ainsi que l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts et d'autres gains d'efficacité. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté de Bell SCT a augmenté de 2,8 % pour s'établir à 9 720 millions \$, alors que la marge est demeurée essentiellement inchangée pour se chiffrer à 44,3 %, par rapport à 44,4 % en 2022.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles<sup>14</sup> a totalisé 128 715 au T4, en baisse de 16,8 %, par rapport à 154 617 au T4 2022. La diminution est attribuable à l'augmentation du taux de désabonnement<sup>14</sup> des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui est passé de 1,22 % au T4 2022 à 1,63 %, ce qui rend compte de l'accroissement de la concurrence globale sur le marché et de l'intensification des offres promotionnelles par rapport à l'exercice précédent, ainsi que de la hausse des désactivations des entreprises clientes attribuable aux initiatives de rationalisation des coûts. Cette diminution a été en partie compensée par la hausse de 20,9 % des activations brutes d'abonnés, soutenue par l'augmentation de l'immigration, l'essor continu de la 5G et l'offre à succès de forfaits de services, l'efficacité des promotions et la meilleure performance de Virgin Plus. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 426 172, en baisse de 3,1 %, ce qui s'explique par l'augmentation du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est établi à 1,15 % par rapport à 0,92 % en 2022, les activations brutes d'abonnés ayant augmenté de 18,6 %.
- La clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell a diminué d'un nombre net de 36 630 abonnés<sup>14</sup> au T4, alors qu'il y avait eu une perte nette de 31 996 abonnés au T4 2022. Malgré l'augmentation de 7,1 % des activations brutes, une diminution d'un exercice à l'autre a été observée, laquelle découle de la migration accrue de la clientèle vers les services postpayés et de l'augmentation du taux de désabonnement, qui est passé de 5,74 % l'an dernier à 6,15 %, ce qui est attribuable au nombre accru de désactivations d'abonnés en raison des offres promotionnelles accrocheuses et à la disponibilité du service mobile 5G sur les marques économiques de services postpayés. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, nous avons enregistré une perte nette de 14 983 abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, alors que nous avons enregistré un gain net de 50 059 abonnés en 2022, ce qui reflète la hausse de 5,31 % du taux de désabonnement, en partie compensé par la hausse de 3,0 % du nombre d'activations brutes.
- La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles de Bell totalisait 10 287 046 abonnés à la fin de 2023, en hausse de 3,4 % par rapport à 2022, ce qui comprend 9 422 830 abonnés des services postpayés, en hausse de 3,9 %, et 864 216 abonnés des services prépayés, en baisse de 1,7 %.
- Le RMU combiné des abonnés<sup>15</sup> utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 0,4 % pour s'établir à 58,71 \$ au T4, ce qui reflète l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance sortante et l'accent que nous mettons sur l'acquisition d'abonnés de premier ordre. Ce résultat a été atténué par la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liée aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données ainsi que par les pressions concurrentielles sur les prix des forfaits de base. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 0,3 %.

- Le nombre d'activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés a diminué de 24,6 % au T4 pour s'établir à 78 746, malgré la baisse des désactivations d'appareils de données, en raison principalement de la diminution des activations des solutions d'affaires d'IdO attribuable à un client. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le nombre d'activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés a augmenté de 45,2 % pour s'établir à 293 307, en raison de la forte demande de la part de la clientèle pour les solutions d'IdO de Bell, y compris les solutions d'affaires et les abonnements pour voiture connectée, et de la baisse des désactivations d'appareils de données. La clientèle d'abonnés<sup>14</sup> utilisant des appareils mobiles connectés totalisait 2 732 548 abonnés à la fin de 2023, en hausse de 11,4 % par rapport à 2022.
- Bell a ajouté 55 591 nouveaux abonnés<sup>14</sup> nets des services Internet de détail au T4, soit le deuxième meilleur T4 en près de 20 ans. Ce résultat est en baisse de 12,4 % par rapport à 63 466 au T4 2022, ce qui est attribuable à la hausse des désactivations d'abonnés, surtout dans les régions où le service est fourni au moyen de la technologie utilisant du cuivre, imputable aux offres accrocheuses des concurrents offrant des services de câblodistribution, des services Internet sans fil fixe et des services Internet par satellite. Cette diminution a été en partie compensée par l'augmentation des activations brutes de clients découlant de la supériorité des services de fibre de Bell, de la pénétration du marché accrue dans la zone de couverture de ces services et de l'accent mis sur les offres de forfaits de services mobiles. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les activations nettes d'abonnés des services Internet de détail ont totalisé 187 126, par rapport à 201 762 en 2022. Le nombre d'abonnés des services Internet de détail a totalisé 4 473 429 à la fin de 2023, en hausse de 5,0 % par rapport à 2022.
- Bell Télé a ajouté 23 537 abonnés nets<sup>14</sup> des services de télé IP de détail au T4, en baisse par rapport à 40 209 au T4 2022. Malgré la hausse des activations brutes, la diminution d'un exercice à l'autre découle surtout du nombre accru de désactivations d'abonnés, principalement du côté de nos services de diffusion en continu sur les applications, en raison de la hausse du nombre d'abonnés dont les offres promotionnelles ont pris fin. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont totalisé 81 918, en baisse par rapport à 94 400 en 2022. À la fin de 2023, Bell desservait 2 070 342 abonnés des services de télé IP de détail, en hausse de 4,1 % par rapport à 2022.
- Les pertes nettes d'abonnés<sup>14</sup> du service de télé par satellite de détail se sont établies à 25 855 au T4, par rapport à 26 026 au T4 2022. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail se sont chiffrées à 108 367, en hausse par rapport à 89 252 en 2022, ce qui s'explique par le nombre moindre d'activations brutes et la hausse du taux de désabonnement découlant de l'intensification des offres promotionnelles des concurrents. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 654 950 abonnés à la fin de 2023, une baisse de 14,2 % par rapport à 2022.
- Les pertes nettes<sup>14</sup> des SAR résidentiels de détail se sont établies à 38 347 au T4, par rapport à 37 878 au T4 2022. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les pertes des SAR résidentiels de détail se sont élevées à 176 612, par rapport à 175 788 en 2022. Les SAR résidentiels de détail de Bell totalisaient 2 021 617 abonnés à la fin de 2023, une baisse de 7,7 % par rapport à 2022.

<sup>14</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).

<sup>15</sup> À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné. !

## Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 7,5 % au T4 pour s'établir à 822 millions \$ et de 4,2 % en 2023 pour s'établir à 3 117 millions \$, en raison de la baisse d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité, partiellement contrebalancée par la hausse des produits tirés des frais d'abonnement.
- Les produits tirés de la publicité ont diminué de 13,7 % au T4, la conjoncture économique toujours défavorable et la grève des scénaristes et des acteurs d'Hollywood ayant continué d'influer sur la demande des annonceurs et leurs dépenses, particulièrement dans le secteur de la télé. De plus, des produits tirés de la publicité ont été générés au T4 2022 par la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022, mais pas cette année. Cette baisse a été atténuée par la croissance de la publicité numérique, car nous combinons nos contenus et nos plateformes numériques ainsi que nos capacités publicitaires et technologiques ciblées pour accroître notre part du marché numérique. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les produits tirés de la publicité ont diminué de 8,6 %.
- Les produits totaux liés au contenu numérique ont augmenté de 27 % au T4 et de 19 % en 2023, en raison de la croissance continue du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de la hausse des dépenses des annonceurs provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) de Bell Média, un outil de vente dans les médias. Les produits liés au contenu numérique ont représenté 35 % du total des produits de Bell Média en 2023, en hausse par rapport à 29 % en 2022. Le nombre total d'abonnements à Crave s'est établi à environ 3,1 millions d'abonnés à la fin de 2023, ce qui inclut une hausse de 14 % du nombre d'abonnés du service de diffusion en continu directement aux consommateurs par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 1,0 % au T4, en raison d'un ajustement rétroactif non récurrent lié à un contrat conclu avec un distributeur canadien de services de télé et de la croissance soutenue du service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 0,7 %.
- Malgré une baisse des produits d'un exercice à l'autre, le BAIIA ajusté a augmenté de 14,7 % au T4 pour s'établir à 148 millions \$, ce qui s'est traduit par une augmentation de 3,5 points de pourcentage de la marge, à 18,0 %. Ce résultat est attribuable à la diminution de 11,3 % des coûts d'exploitation, qui découle de la baisse des coûts liés à la programmation télé, même compte tenu des majorations contractuelles liées à d'autres contenus de choix en raison de la grève des scénaristes d'Hollywood et à la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022 l'année dernière; des initiatives de restructuration mises en place au T2 2023 en raison du contexte économique et du cadre réglementaire des diffuseurs défavorables; et de l'élimination des droits de licence de la partie II du CRTC en avril 2023. Pour l'ensemble de l'exercice 2023, le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 6,4 % pour s'établir à 697 millions \$, ce qui a donné lieu à une marge de 22,4 %, par rapport à 22,9 % en 2022.
- TSN est demeurée le réseau sportif numéro un au Canada et la chaîne de télé spécialisée la plus regardée au T4; RDS était la première chaîne de télé spécialisée hors nouvelles de langue française.
- Au T4 2023, Bell Média s'est classée au premier rang pour le nombre de téléspectateurs sur un jour entier dans le marché de la télé spécialisée dans le divertissement et payante de langue française.

## DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,9975 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2024.

## PERSPECTIVES POUR 2024

Le tableau ci-dessous présente nos objectifs de l'orientation financière pour 2024, qui reflètent la possibilité d'une récession et de pressions concurrentielles sur les prix ainsi que l'incidence financière de notre partenariat de distribution stratégique avec Best Buy Canada. Nous avons l'intention de réduire considérablement nos dépenses d'investissement en 2024, ce qui résulte directement des politiques du gouvernement fédéral et entraînera un ralentissement de l'expansion du réseau pure fibre et une réduction des dépenses dans les secteurs hautement réglementés. Nous nous attendons à ce que l'augmentation de la charge d'intérêts, la hausse de la dotation aux amortissements et la diminution des profits à la vente de biens immobiliers entraînent une baisse du BPA ajusté en 2024. En 2024, nous nous attendons également à ce que la hausse des indemnités de départ liées aux initiatives de restructuration de l'effectif, la hausse des intérêts payés et la baisse des fonds provenant du fonds de roulement fassent diminuer les flux de trésorerie disponibles.

	Résultats pour 2023	Orientation pour 2024
Croissance des produits	2,1 %	0 % - 4 %
Croissance du BAIIA ajusté	2,1 %	1,5 % - 4,5 %
Intensité du capital	18,6 %	Moins de 16,5 %
Croissance du BPA ajusté	(4,2) %	(7) % - (2) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	2,5 %	(11) % - (3) %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,87 \$	3,99 \$

Veillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2024 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

## TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention de la communauté financière afin de traiter de ses résultats du T4 2023 et de l'orientation financière de 2024, le jeudi 8 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-844-933-2401 ou le 647-724-5455. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 mars 2024 au 1-877-454-9859 ou au 647-483-1416 (composez le code d'identification 2327436 #). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2023](#).

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats sont décrites ci-après, et nous présentons des rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

**Bénéfice net ajusté** – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises

en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	382	528	2 076	2 716
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	41	19	200	94
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(6)	(27)	103	53
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	204	-	581	42
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(2)	29	(80)	(24)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-	1	18
Perte de valeur d'actifs	109	150	143	279
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(39)	(37)	(100)	(117)
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	2	(8)	2	(4)
Bénéfice net ajusté	691	654	2 926	3 057

**Flux de trésorerie disponibles** – Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes

payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 373	2 056	7 946	8 365
Dépenses d'investissement	(1 029)	(1 638)	(4 581)	(5 133)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(46)	(42)	(182)	(136)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(3)	(47)	(39)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	3	3	8	10
Flux de trésorerie disponibles	1 289	376	3 144	3 067

### Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

**BPA ajusté** – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ce ratio, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés

au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

### Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présenté dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après, et nous présentons un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

**BAIIA ajusté** – Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2023	T4 2022	2023	2022
Bénéfice net	435	567	2 327	2 926
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	41	19	200	94
Amortissement des immobilisations corporelles	954	922	3 745	3 660
Amortissement des immobilisations incorporelles	299	270	1 173	1 063
Charges financières				
Charges d'intérêts	399	319	1 475	1 146
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(13)	(108)	(51)
Perte de valeur d'actifs	109	150	143	279
Autres charges (produits)	147	(19)	466	115
Impôt sur le résultat	210	222	996	967
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>2 567</b>	<b>2 437</b>	<b>10 417</b>	<b>10 199</b>

### Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

## **INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS (IPC)**

Nous utilisons la marge du BAIIA ajusté, le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui inclut les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2024, la réduction prévue de l'expansion du réseau de fibre de BCE et des dépenses d'investissement en 2024 et en 2025, les économies de coûts et les autres avantages qui devraient découler de la réduction de notre effectif, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspérer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 8 février 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles transactions ou d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 8 février 2024. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

### ***Hypothèses relatives à l'économie canadienne***

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien pour 2024, qui est de 0,8 %, soit une baisse par rapport à l'estimation précédente de 1,0 % en 2023;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui, bien qu'elle demeure élevée, ralentit alors que l'effet des hausses des taux d'intérêt passés se fait sentir sur l'économie;
- un allègement des conditions sur le marché de l'emploi;
- une faible croissance des dépenses des ménages reflétant la croissance lente du revenu gagné, les coûts élevés de service de la dette et le peu de confiance des consommateurs;
- une croissance modérée des investissements des entreprises en raison de la faible demande et des coûts d'emprunt qui demeurent élevés;
- des taux d'intérêt qui demeurent aux niveaux élevés observés actuellement ou près de ces niveaux;
- un accroissement de la population en raison d'une forte immigration;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### ***Hypothèses relatives au marché canadien***

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché publicitaire canadien qui connaît un ralentissement reflétant les tendances du marché publicitaire mondial, une amélioration étant attendue à moyen terme, même s'il reste difficile de prévoir le moment exact et le rythme d'une éventuelle reprise;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur Bell SCT***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell SCT :

- l'augmentation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux;
- l'accentuation de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- le ralentissement de la croissance du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la croissance des abonnements aux services 5G, ainsi que la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancés par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable, entre autres, à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption accélérée par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);
- l'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil, mais à un rythme plus lent qu'au cours des exercices 2020 à 2023;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux à l'intention de la clientèle des services mobiles et Internet;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler la clientèle d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accrue par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique, des améliorations des produits et des services, de l'expansion des fonctions libre-service, des investissements dans de nouveaux centres d'appels et dans

le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs;

- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux services de communications et de technologies.

### ***Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter la mise à profit continue de notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM) télévisuelles et des plateformes d'achats de Bell DSP (plateforme côté demande), l'expansion du service de télévision adressable (ATV), ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs qui devrait contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité;
- l'exploitation continue de Crave grâce à une offre de contenu optimisée, à l'amélioration de l'expérience utilisateur et à l'élargissement de la distribution;
- un soutien continu de la programmation originale en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans les médias.

### ***Hypothèses financières relatives à BCE***

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2024 :

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 215 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 70 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 5 000 millions \$ à 5 050 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 1 650 millions \$ à 1 700 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 750 millions \$ à 1 800 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 25 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 60 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 55 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements) d'environ 700 millions \$ à 800 millions \$;

- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 912 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,99 \$ par action.

### ***Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2024***

Nous avons posé les hypothèses principales suivantes qui sous-tendent le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2024 :

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses ci-dessus, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 8 février 2024, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2024, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2024, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris un risque de récession, l'inflation élevée, l'augmentation des taux d'intérêt et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses des entreprises et des consommateurs ainsi que sur la demande de nos produits et services; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; un règlement défavorable des litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la

conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de faire la transition d'une société de télécommunications traditionnelle à une société de services technologiques et de médias numériques et de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place un cadre de gouvernance des données efficace; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques et notre transformation en une société de haute technologie; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de technologies de l'information (TI), de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; la complexité de nos activités et de nos systèmes de TI et l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de TI très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré par le conseil d'administration de BCE; l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des

défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de façon pertinente dans notre stratégie d'affaires et nos activités; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communications sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre suffisamment de pratiques de gouvernance d'entreprise; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE daté du 8 février 2024 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [Sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

### **À propos de BCE**

Plus grande entreprise de communications du Canada<sup>16</sup>, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](https://www.bell.ca) ou [BCE.ca](https://www.bce.ca).

Dans le cadre de [Mieux pour tous](https://www.bell.ca/mieuxpour tous), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant la prospérité sociale et économique de nos collectivités. Parmi nos initiatives, Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par le versement de dons importants pour les soins et l'accès communautaires, la recherche et les initiatives en milieu de travail à l'échelle du pays. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/Cause](https://www.bell.ca/Cause).

---

<sup>16</sup> En fonction du total des revenus et du total combiné de connexions clients.

### **Questions des médias :**

Ellen Murphy  
[media@bell.ca](mailto:media@bell.ca)

### **Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514-870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)